

1. *Débitrice:* **Ayers Rock SA**, rue de la Gare 8 bis,  
**1530 Payerne**
2. *Remarques:* Date du dépôt: le 18 janvier 2008.  
Délai pour intenter action au 7 février 2008, sinon l'état de collocation complémentaire sera considéré comme accepté.  
L'inventaire est également déposé.  
Dans un délai échéant le 28 janvier 2008, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse (art. 260 LP) à la suite de l'admission d'une revendication (art. 47 al. 1 et 49 OAOF).  
A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'office deviendront définitives.  
  
Office des faillites de Payerne-Avenches  
1530 Payerne  
(04298006)